

## Suicides agricoles, comment mieux les prévoir?

Hier, au Val d'Anast, la mission d'accompagnement de collectifs pays des Vallons de Vilaine (Misaco) a organisé une journée de prévention sur le mal-être et le suicide dans le milieu agricole.

« La Bretagne est la région la plus touchée par le suicide selon l'Observatoire national du suicide. Elle détient un taux de mortalité par suicide supérieur de 65 % par rapport à la moyenne nationale », explique Perrine Le Bouffant, chargée de prévention de la Mutualité française Bretagne. Parmi eux figurent de plus en plus d'agriculteurs.

Hier à l'espace culturel du Rotz, à Val d'Anast, entre Rennes et Redon, la mission d'accompagnement de collectifs pays des Vallons de Vilaine (Misaco) a organisé une journée de prévention sur le mal-être et le suicide dans le milieu agricole.

### Donner la parole

Au programme : des rencontres, des conférences, une table ronde et un ciné-débat afin de parler pour mieux repérer, orienter et accompagner les exploitants et agriculteurs en souffrance. Des ateliers qui ont permis de donner la parole aux acteurs qui luttent dans l'ombre, afin de remédier à ce problème d'envergure.

« Les agriculteurs présentent un risque de décès par suicide trois fois plus élevé chez les hommes, et deux fois plus élevé chez les femmes, que celui des cadres », avance Véronique Louazel, chargée d'étude en santé publique et auteure de l'étude, *Des agriculteurs sous pression, une profession en souffrance*.

### Une pression considérable

Pour cette spécialiste, de plus en plus d'agriculteurs font face à une pression considérable, qui peut les amener à commettre l'irréparable. Une pression qui peut aussi bien être « financière, familiale que pro-



De nombreux agriculteurs et membres d'associations luttant contre le suicide se sont réunis à l'espace culturel du Val d'Anast.

venant de la surcharge de travail de l'activité agricole elle-même », précise Véronique Louazel.

Un mal-être qui se traduit par différents signes avant-coureurs selon la scientifique : « Désespoir, anxiété, irritabilité, troubles du sommeil, épuisement », égrène-t-elle.

Face à cette réalité, de nombreuses associations sont venues chercher des réponses, afin d'améliorer leurs actions auprès des agriculteurs en difficulté qui pourraient penser au

suicide. « C'est une bonne chose, ça nous permet de trouver les meilleurs moyens afin d'aider les agriculteurs dans le besoin », témoigne Josianne Monnier, agricultrice à Bain-de-Bretagne et bénévole dans l'association Solidarité paysanne, qui vient en aide aux agriculteurs.

### Un sujet tabou

Pour Sébastien Cerclé, administrateur à la Mutualité sociale agricole de Bretagne (MSA), « c'est une bonne

chose » de parler du suicide dans le milieu agricole. « Même si c'est encore tabou, le suicide est une réalité partout. On connaît tous des cas », ajoute-t-il.

Toutefois, cet agriculteur se montre optimiste. « Nous recevons de plus en plus d'appels, mais cela veut dire également que les agriculteurs veulent en parler. Les mentalités évoluent. »

Édouard FRANÇOIS.

## Jugés pour avoir trafiqué 265 voitures

Six hommes ont été jugés, hier, par le tribunal correctionnel de Rennes pour ces faits. Le tribunal rendra sa décision le 30 juin.

« Ce sont des gens sans ressources qui achètent des voitures à bas prix », souligne l'avocate représentant l'une des victimes dans une affaire d'achat et de revente de voitures trafiquées.

Au terme d'une enquête de gendarmerie de plus de trois ans, près de Montfort-sur-Meu, six hommes ont été renvoyés, hier, devant le tribunal correctionnel de Rennes pour répondre de la non-déclaration ou de la déclaration partielle de leur activité de revendeurs de véhicules à l'administration fiscale et au service de protection sociale et la non-teneur du livre de police, registre obligatoire pour cette activité.

### 370 000 km effacés

Trois d'entre eux comparaissent également pour tromperie sur la qualité des véhicules qui étaient trafiqués et dont les compteurs kilométriques étaient trafiqués jusqu'à 370 000 km de différence avec le kilométrage réel.

Les véhicules étaient achetés et revendus par l'intermédiaire du site Le-Boncoin sur l'ensemble du territoire. Absents à l'audience, les prévenus avaient reconnu, au cours de l'enquête, le travail dissimulé expliquant que les transactions étaient minimales et qu'ils n'avaient pas jugé utile de les déclarer. S'ajoute également la

barrière de la langue, les obligeant parfois à avoir recours au fils de l'un d'eux, âgé de 10 ans, pour rédiger les annonces.

### Une fraude à 318 000 €

Pourtant, selon les enquêteurs, le montant total de la fraude s'élèverait à 318 000 €, de décembre 2012 à janvier 2016, et impliquerait 265 véhicules. Une partie de cet argent aurait été envoyée à la famille des prévenus, en Roumanie.

« Compte tenu de l'ampleur des faits », les peines requises à l'encontre des prévenus vont de deux ans de prison avec sursis, 4 000 € d'amende et l'interdiction d'exercer l'activité de revente de véhicules pendant cinq ans, à 30 mois de prison dont quinze mois avec sursis, 8 000 € d'amende, cinq ans d'interdiction d'exercer cette même activité et cinq ans d'interdiction du territoire.

La défense, représentée par M<sup>es</sup> Le Goc, Normand et Helliou, est en désaccord avec les chiffres établis par les enquêteurs. Ils mettent en avant l'absence d'intention de leurs clients, qui effectuaient leur activité « en toute transparence » étant donné que leurs noms figurent sur tous les documents de vente.

Le tribunal rendra son délibéré le 30 juin prochain.

## Des collégiens jouent les magistrats

Des élèves du collège Rosa-Parks, à Rennes, se sont mis dans la peau des magistrats et des prévenus. Une initiation à la justice.

